

TECHNICAL **C**ONCEPTS

MANGO BLAST TCELL 2.0

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date d'émission: 04/01/2015 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : MANGO BLAST TCELL 2.0

Code du produit : 425685 SKU # : 1957523

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange

: Réservé à un usage professionnel Produits d'assainissement de l'air

Agents odorants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Rubbermaid Commercial Products LLC 3124 Valley Avenue Winchester, VA 22601-2694 - USA T (540) 6678700 www.rubbermaidcommercial.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-Hour Emergency: INFOTRAC: 1-800535-5063

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US

Flam. Liq. 4 H227 Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2A H319 Skin Sens. 1 H317

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US)



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-US) : Attention

Mentions de danger (GHS-US) : H227 - Liquide combustible

H315 - Provoque une irritation cutanée H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS-US) : P280 - Porter des gants de protection

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment de l'eau P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

09/09/2016 FR (français) Page 1

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS-US
LINALOOL	(n° CAS) 78-70-6	20 - 50	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
CITRONELLOL	(n° CAS) 106-22-9	1 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
LIMONENE	(n° CAS) 5989-27-5	1 - 10	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
GERANIOL	(n° CAS) 106-24-1	1 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	(n° CAS) 68039-49-6	0,1 - 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
DELTA-DAMASCONE	(n° CAS) 57378-68-4	0,1 - 1	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1.	Description	des premiers	COCOLIFC
4.1.	Describtion	i des breimers	secours

Premiers soins général

: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

: Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/lésions après contact oculaire

: Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/lésions après ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité : Stable dans les conditions normales d'emploi.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

 Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

09/09/2016 FR (français) 2/8

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que

l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres

matières

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation

de vapeurs.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Rayons directs du soleil, Sources de chaleur, Sources d'ignition.

Produits incompatibles

: Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles

OSHA

: Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Non applicable

8.1. Paramètres de contrôle

MANGO BLAST TCELL 2.0		
Non applicable		
OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	600 mg/m³	
OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm	
Non applicable		
Non applicable		
DNEL	2,8 mg/m³	
CITRONELLOL (106-22-9)		
Non applicable		
Non applicable		
DNEL	10 mg/m³	
LIMONENE (5989-27-5)		
Non applicable		
	OSHA PEL (TWA) (mg/m³) OSHA PEL (TWA) (ppm) Non applicable Non applicable DNEL Non applicable Non applicable DNEL DNEL	

09/09/2016 FR (français) 3/8

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

GERANIOL (106-24-1)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA Non applicable		
DNEL	DNEL	161,6 mg/m ³

DELTA-DAMASCONE (57378-68-4)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations Contrôles techniques appropriés

de brouillards et/ou de vapeurs.

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection. Protection oculaire : Aucune en utilisation normale. Protection des voies respiratoires Aucune en utilisation normale.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Transparent. limpide. Couleur : incolore à légèrement jaune

Odeur caractéristique

Seuil olfactif Aucune donnée disponible pΗ Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

: 70 °C Point d'éclair

Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,927 - 0,931

Solubilité : Aucune donnée disponible Log Pow : Aucune donnée disponible Log Kow Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

09/09/2016 FR (français) 4/8

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

MANGO BLAST TCELL 2.0	
DL50 orale rat	9108,18 mg/kg
DI 50 cutanée rat	5340,7 mg/kg
ATE US (voie orale)	9108,180 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	5340,700 mg/kg de poids corporel

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)		
DL50 orale rat	4000 mg/kg	
ATE US (voie orale)	4000,000 mg/kg de poids corporel	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé	
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
Cancérogénicité	: Non classé	
Toxicité pour la reproduction	: Non classé	
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	: Non classé	

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine :

et symptômes possibles

(exposition répétée)

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/lésions après inhalation : Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée.: Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/lésions après contact oculaire

Symptômes/lésions après ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

09/09/2016 FR (français) 5/8

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

LINALOOL (78-70-6)	
CL50 poisson 1	27,8 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	20 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	88,3 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
CITRONELLOL (106-22-9)	
CL50 poisson 1	10 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	17,48 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	2,38 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
GERANIOL (106-24-1)	
CL50 poisson 1	22 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	10,8 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	13,1 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

MANGO BLAST TCELL 2.0	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

MANGO BLAST TCELL 2.0		
	Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur la couche d'ozone : Aucune, à notre connaissance

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires

: Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du DOT Non réglementé pour le transport

Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Code IBC : Applicable.

ADR

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport maritime

N° ONU (IMDG) : -

Transport aérien

N° ONU (IATA) : -

09/09/2016 FR (français) 6/8

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales USA

LINALOOL (78-70-6)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

CITRONELLOL (106-22-9)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

LIMONENE (5989-27-5)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

GERANIOL (106-24-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

DELTA-DAMASCONE (57378-68-4)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Pas d'informations complémentaires disponibles

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 3 H412

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

15.2.2. Directives nationales

15.3. Réglementations des Etats - USA

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données

: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

09/09/2016 FR (français) 7/8

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Autres informations

: Clause REACH:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Les données dans la FDS sont cohérentes avec le RSC, pour autant que les données aient été disponibles lors de la rédaction de la FDS (voir date d'actualisation et version). DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

complet des philases i i.	
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
	respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à
	long terme

SDS US GHS HazCom 2012 newell

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

09/09/2016 FR (français) 8/8